



Commune de Cottens

Conseil Général

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2017

Monsieur Vincent Crottaz, Président, ouvre la séance à 19 heures 35, en remerciant chacun de sa présence à la dernière séance de l'année 2017. La séance sera suivie par la désormais traditionnelle fondue.

Admissions – Démissions - Assermentations

Le président nous donne lecture de la lettre de démission de Monsieur Valentin Blaser.

Il informe que Mesdames Mandy Wagner Laurent, Sylvia Decollogny, Nicole Rayroux et Messieurs Jean-Luc Favre, Jean-Michel Gosteli ont demandé leur admission au Conseil. Le président procède à leur assermentation.

Appel

La secrétaire procède à l'appel.

Membres présents 42, membres excusés : 8, membres absents : 1
Le quorum est atteint.

Sont excusés : Mmes Edith Barbay, Evelyne Baumann, Madelyne Narr, Céline Rochat, Jeanine Vogt, Myriam Zürcher
MM. Daniel Barbay, Ulric Zaugg

Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal est accepté tel que présenté, avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

Communications de la Municipalité

Monsieur Daniel Vuille informe que :

- Dès le 1^{er} janvier 2018 la déchetterie sera gérée par l'entreprise Henry Transport. Il remercie Monsieur Pierre Pittet pour sa disponibilité et le long remplacement effectué à la déchetterie.

Monsieur François Delay informe que :

- Les petits comptes de la commune auront lieu le mercredi 13 décembre dès 17h30.
- l'Aubade aura lieu comme d'habitude le 1^{er} janvier 2018
- le 13 février 2018 à Apples aura lieu la présentation de la convention pour la fusion. On compte sur la présence de chacun

Communications du bureau du Conseil

Pas de communication du bureau du conseil.

Ordre du Jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Budget 2018
3. Plan des investissements 2018 à 2022
4. Modification de l'article 15 des statuts de l'ASIABE
5. Nomination d'une commission « Projet de fusion »
6. Projet de fusion, état de la situation
7. Divers
8. Propositions individuelles

1. Approbation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

2. Budget 2018

Monsieur François Delay donne 2 précisions :

- Compte 430.318 Honoraires et prestations de service : la route du centre du village donne quelques signes de fatigue, estimation du coût de la réfection env. Fr. 1'000'000.00 le canton participe à raison de 40 % - Etude de l'éclairage publique le canton participe également un petit peu – ECA participe au financement de l'eau
- Compte 460.352 Participations frais Step intercommunale : Frais importants pour la mise en conformité de la Step effectué par l'ERM, investissements justifiés. Taxe de l'eau Fr. 9.00 par habitant

Monsieur François Delay précise que le résultat est le même que l'année dernière et que la commune possède assez de fonds propres et de capital pour fonctionner

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Gérard Kehrlit lit le rapport de la commission des finances qui nous recommande d'accepter le préavis « budget 2018 » tel que présenté.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 42

Blancs : 0

Oui : 42

Bulletins rentrés : 42

Nuls : 0

Non : 0

Valables : 42

Le budget 2018 est accepté par 42 oui.

3. Plan des investissements 2018 à 2022

Monsieur François Delay n'a rien à ajouter sur le plan d'investissement.

Monsieur Jean-Michel Viande demande une meilleure sécurisation des passages piétons vers le garage.

4. Modification de l'article 15 des statuts de l'ASIABE

Monsieur François Delay n'a pas de complément d'information à donner.

Monsieur Raphaël Zürcher est étonné de voir 8 personnes, chiffre pair, au comité de direction.

Monsieur François Delay informe que dès janvier 2018 Montricher intègre l'ASIABE qui sera alors composée de 12 communes. Il répond, qu'en cas d'égalité la voix du président sera déterminante.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Madame Karine Narr lit le rapport de la commission ad hoc, qui nous recommande d'accepter la modification de l'article 15 des statuts de l'ASIABE

La modification de l'article 15 des statuts de l'ASIABE est acceptée à main levée à l'unanimité.

5. Nomination d'une commission « Projet de fusion »

Monsieur François Delay explique que la commission « Projet de fusion » doit être présente à la séance du 13 février pour présenter le projet au Conseil du mois de mai. Toutes les commissions des communes seront convoquées pour coordonner les préavis afin qu'ils soient les mêmes dans les différentes communes.

Monsieur Vincent Crottaz propose que la commission nommée en 2015 puisse être renommée.

La commission composée par :

	Madame Pierrette Chenevard
	Madame Myriam Dakkus
	Monsieur Fritz Vogt
	Monsieur Eric Jaquet
Suppléant	Monsieur Jean-Daniel Fawer

Est élue à main levée et à l'unanimité

6. Fusion, état de la situation

Monsieur François Delay informe que les groupes de travail travaillent sur différents thèmes :

- Déchets : période transitoire d'env. 2 ans – adapter les différents règlements
- Manifestations :
 - Marché de Sévery (très intéressant de découvrir les divers artisans des 6 villages)
 - St-Nicolas des 6 à Bussy
- 6 communes : chaque commune sera représentée à la municipalité
- Nom : 130 propositions différentes ont été reçues – le comité de pilotage a retenu les noms suivants : Apples – Hautemorges - Sempremont

Monsieur François Delay communique la prochaine date importante à retenir le 13 février 2018 à Apples à 19h30 pour la présentation de la convention de la fusion.

Monsieur Sylvain Delay demande comment va se départager le choix du nom s'il y a ballottage.

Monsieur François Delay répond que le nom de la future commune doit se détacher clairement des autres pour être acceptée.

7. Divers

- Madame Pierrette Chenevard a le sentiment que la circulation est toujours plus rapide, est-il en projet de mettre un radar.
- Monsieur Pierre-André Krall répond que chaque année un radar TCS est loué pendant une semaine, les moyennes contrôlée sont de 48 km/h. La commune étudie l'achat ou la location de radar comme d'autres communes.

8. Propositions Individuelles

Personne ne demandant la parole, Monsieur Vincent Crottaz, Président, lève la séance à 20h35 et clôt la séance par trois citations :

« Avec les moniteurs de ski, les skieuses se retrouvent toujours sur une pente glissante. »

« Après l'amour, dix pour cent des hommes se retournent sur leur côté droit et s'endorment, dix pour cent font de même sur le côté gauche. Les autres se rhabillent et rentrent chez eux. »

Et pour justifier les deux premiers

« Si Dieu avait voulu que l'on prit la Vie sérieusement, il ne nous aurait pas donné le sens de l'humour »

Il souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année et un bon appétit.

C'est avec plaisir que nous partageons la fondue offerte par la commune.

Le Président :



La Secrétaire :